



COMPTE RENDU REUNION CONSEIL DES SAGES DU 7 NOVEMBRE 2024

Présents :

Mairie : D.BONNET

Président : J. BONNET ; Vice-Présidente : B.BERTRAND

Membres : B.AURIOL R.CLERC, M.GARDIES, P.GARDIES, J.JEANSON, A.LESEIGLE, N.SABATIER, H.SALLIER, M.SALTRON, D.TOURNIER

Absents excusés : A.BERMOND, R.CALMET, E.RAUCOULE, C.SIMOENS, O.VITTON

1) LEMPAUT DE DEMAIN

Rappel du mail envoyé par N. DESAUTEE aux membres du Conseil des Sages :

« Un petit point après la réunion du 22/10/2024.

Valoris nous confirme l'acceptation du permis d'aménager. Ils vont donc borner le terrain limite voisins le 27/11 et mettre les jalons sur la partie haute.

La prochaine étape en novembre pour Valoris est de faire le point du coût de l'aménagement des différents concessionnaires (Pas du Sant, assainissement, voirie, SDET sur la gestion des réseaux ..) et leurs dates d'intervention.

Ainsi, il sera possible de commercialiser les lots.

En 2025, il faudra lancer les consultations pour les travaux de terrassement et d'aménagement, valider les entreprises et finaliser le planning d'intervention.

Lors de cette réunion, la société TRACOBAT (promoteur breton et implantée également à Plaisance du Touch) nous a fait une présentation des maisons éco responsables qu'ils construisent (tous les critères de notre cahier des charges sont respectés).

Notre projet les intéresse plutôt pour la partie basse des logements mais pourquoi pas pour les maisons individuelles.

Bien évidemment, rien n'est fait mais il est intéressant d'explorer toutes les pistes.

Je vous mets le lien si vous êtes curieux :

<https://www.trecobat.fr/groupe-trecobat/la-re2020-chez-trecobat/>

Pour information, Loïc Gavalda continue de travailler le champ. »

Des réunions seront organisées dès que M. Blanchet de Valoris aura estimé plus en détail le coût de l'aménagement.

2) ECLAIRAGE PUBLIC

L'éclairage à l'ancienne boulangerie ne peut être éteint car il est relié au réseau de la commune. Par ailleurs, un problème sur un candélabre près de l'école désorganise l'ensemble du réseau. Le système devrait être opérationnel fin novembre et permettra de faire des économies.

3) JARDINAGE A L'ECOLE

Le projet de création d'un potager intergénérationnel est toujours au point mort. E.DE FALGUEROLLES, contactée par téléphone, précise que le périscolaire est en charge de la mise en œuvre.

4) « STOP PIPI » EGLISE

Une commission de travail est constituée : D.TOURNIER. B. BERTRAND, M.SALTRON.

5) PANNEAU « VILLE SAGES »

Après discussion, il est proposé de le placer sur le panneau « LEMPAUT » à l'entrée du village sur la route de Puylaurens, dans la mesure du possible.

6) QUESTIONS A M. LE MAIRE

M. le Maire n'étant pas disponible pour notre réunion, les questions lui ont été posées préalablement.

- Le projet de vélo en libre service est porté par la Communauté des Communes. Des informations seront demandées sur la suite donnée.
- L'antenne Free en cours de mise en place est placée sur un terrain privé.
- Battue aux pigeons ; la décision sera prise lors du prochain Conseil Municipal le 15 novembre.
- Faible participation des conseillers aux réunions du Conseil Municipal : cela est dû aux contraintes personnelles ou professionnelles rencontrées par certains. Les adjoints absents continuent de percevoir leur indemnité.
- Pas de téléthon organisé cette année.
- Un marché de Noël avec la participation de commerçants et artisans aura lieu. Le programme est à venir.
- La demande de subvention pour communes en difficulté est toujours en cours. Deux emprunts sont soldés en 2024.
H. SALLIER s'interroge sur l'incidence que peuvent avoir les restrictions de l'Etat sur les collectivités locales.
- La végétation du clocher a été traitée partiellement.
- Herbe et mousse dans le village ; les produits phyto ne peuvent pas être utilisés près des habitations. Par contre, ils sont autorisés au cimetière qui de ce fait, est maintenant très propre.
- La restauration du « travail » route de Blan est terminée.
- Les projets : reprise de la boulangerie et du Colombus sont toujours en cours.

H. SALLIER pense qu'une politique volontariste de la mairie pour la boulangerie serait opportune : caution pour les prêts, loyer exonéré pendant quelques mois par exemple. Par ailleurs, il propose un logement qui va être à louer pour le boulanger.

J. JEANSON rajoute que des aides existent au niveau du département ; des prêts « minotier » peuvent être également sollicités.

D. BONNET précise que c'est N.DESAUTEE qui porte le sujet « Boulangerie ».

- Retour des poids lourds suite à l'ouverture de la route de Puylaurens ; 2 signalements ont été faits à la gendarmerie
- Dégradation de la route de Puylaurens : c'est le Département qui gère ce problème.
- Places de parking : *le carrefour route de Blan dégagé a amélioré la sécurité. Par contre le stationnement rue du 19 mars pose problème. M. le Maire va considérer cette difficulté. H.SALLIER pense qu'une politique volontariste de stationnement sur la place de l'église avec des arrêts minute serait à considérer.*
- Panneau « dons d'organes » à l'entrée du village : c'est une action initiée par la Communauté des Communes.
- N. DESAUTEE relance le projet de mise en place des photos du village « avant/après ».

H.SALLIER se demande qui entretient la ronde Madeleine. D. BONNET répond : l'employé municipal et quelques bénévoles : MC RIVIERE, B.BERTRAND, D. BONNET ;

7) DIVERS

- B.AURIOL fait remarquer que le sens interdit à côté de l'église ne se voit pas.
- D. BONNET précise que les deux projets de panneaux photovoltaïques vont être discutés au Conseil Municipal.
J.BONNET pense qu'il serait judicieux de réaliser des dossiers chiffrés.
J.JEANSON rajoute que certains agriculteurs sont opposés au projet de C.CRESPY.

J.BONNET
Président.